

**LIVRE II**

**ÉTUDE CLINIQUE ET PRATIQUE**

**DE LA GROSSESSE ET DE L'ACCOUCHEMENT**

---

Nous avons, dans le livre précédent, étudié les phénomènes divers qui accompagnent l'état de grossesse et l'accouchement du produit de la conception, fœtus et annexes.

Nous allons, maintenant, utilisant les notions acquises, observer la femme enceinte et l'accouchée, telles qu'elles s'offrent à notre examen et à nos soins.

Ce livre sera consacré à l'étude de la femme enceinte et parturiente et à la conduite à tenir à son égard. Nous prendrons comme type la présentation du sommet, et nous consacrerons ensuite des chapitres particuliers aux autres présentations, où nous étudierons plus spécialement leurs caractères propres et les indications cliniques qui en découlent.

Ce livre sera donc consacré à la clinique et à la thérapeutique obstétricales, dont on ne saurait aborder l'étude sans la connaissance préalable de principes fondamentaux qui serviront d'introduction à l'étude clinique des accouchements.

**CHAPITRE PREMIER**

**ASEPSIE ET ANTISEPSIE EN OBSTÉTRIQUE**

La femme qui accouche est une blessée ; le passage de la partie fœtale, le décollement du placenta et des membranes, mettent à vif les organes génitaux, les éraillent ou les déchirent.

Les plaies doivent normalement guérir sans accidents,

mais elles sont toutes susceptibles d'être infectées et alors surviennent des phénomènes parfois graves qui peuvent dans certains cas compromettre la vie. Même atténuée, l'infection des organes génitaux de la femme enceinte a une gravité toute spéciale et c'est à sa suite le plus souvent que, tôt ou tard, apparaissent ces affections, dites maladies des femmes (métrites, salpingites, etc.), qui, ordinairement, réclament pour guérir, l'intervention d'un chirurgien.

Depuis les travaux de Pasteur, on sait que les phénomènes infectieux consécutifs aux blessures sont dus à l'action, au niveau des plaies, de germes nuisibles appelés *microbes septiques*.

Ces microbes septiques sont extrêmement répandus ; on les trouve un peu partout, dans l'eau, adhérents aux objets, dans les poussières de l'air. Ils sont ordinairement mélangés dans des proportions variables à d'autres microbes indifférents. Il est certains milieux dans lesquels ils prédominent, et que, pour cette raison, on appelle *milieux infectés*. Le milieu infecté devient infectant à son tour et il est alors particulièrement difficile de protéger les plaies contre l'action septique. Il importe donc au plus haut point de connaître et de savoir reconnaître ces endroits contaminés. *Tout milieu qui a été en rapport avec un foyer d'infection doit être considéré comme infecté.*

Ces microbes sont incapables de se disséminer **tout seuls**. Lorsqu'un corps quelconque entre en contact avec eux, ils s'y attachent, et c'est ainsi qu'ils sont portés au loin, véhiculés par les grains de poussière que charrie le vent, par l'eau qui s'écoule, par les objets qu'on déplace, par les êtres vivants, qui les transportent avec eux et les répandent.

En rapport avec un organe *intact*, ils ne peuvent traverser le revêtement épithélial qui le couvre et restent inoffensifs ; c'est ce qui explique que l'accoucheur puisse porter sur lui, et sur son doigt tout spécialement, ces microbes dangereux sans en être incommodé et les transporter sur l'accouchée, qui, possédant des surfaces à vif, en sera, elle, infectée.

Les germes septiques demandent pour se multiplier et agir, un terrain propice. Ce terrain leur est fourni par la plaie recouverte des liquides sanguins et lymphatiques, sortis des vaisseaux déchirés par la blessure ; c'est par ces canaux ouverts que les microbes ou les poisons qu'ils élaborent pénètrent dans l'organisme et l'infectent. Sans un terrain propice, les microbes ne prolifient pas ou restent inactifs ; pour annihiler leur action, il suffit de transformer la plaie en une terre défavorable à leur évolution.

De ce qui précède, il résulte que pour éviter l'infection des plaies génitales, il faut, soit *empêcher* le contact des microbes septiques avec la plaie, soit *les détruire* au niveau de la plaie et transformer celle-ci en un milieu impropre à leur développement.

*Empêcher les rapports des germes septiques et des milieux, c'est pratiquer l'asepsie.*

*Un objet, une plaie, une personne sont dits aseptiques lorsqu'ils sont purs de tout microbe septique.*

*Détruire les germes septiques, rendre les milieux impropres à leur existence, c'est faire l'antiseptie.*

*Un objet, une plaie, une personne sont dits antiseptiques lorsque les germes septiques qu'ils pouvaient posséder ont été détruits et qu'ils sont devenus, momentanément du moins, microbicides (tueurs de microbes) à leur tour. Cette dernière propriété acquise, mais qu'ils peuvent perdre, les distingue des objets aseptiques.*

L'École de Pasteur a donné, en même temps que la raison des accidents infectieux, la marche à suivre pour les prévenir ou les empêcher ; c'est l'ensemble des moyens employés dans ce double but, qui constitue la **Méthode Antiseptique**.

La méthode antiseptique permet d'une façon absolument certaine d'éviter les accidents infectieux ; un oubli ou une fautive application de ses règles est toujours responsable des échecs. Pour qu'elle donne toute sécurité il faut qu'elle soit observée avec une inflexible rigueur. La moindre piqure d'épingle suffit à gâter une boîte de conserves, de même, et pour des raisons identiques, une infraction légère

à l'antiseptie suffit à en compromettre toute l'efficacité.

Et cependant la méthode antiseptique est d'une application possible et facile. La rigoureuse observance de l'antiseptie est une affaire d'éducation; quand on a pris de bonnes habitudes d'antiseptie, on les pratique scrupuleusement, avec aisance, et presque sans le savoir.

L'immunité que donne la méthode antiseptique, la possibilité pour tout le monde, accoucheurs et sages-femmes,

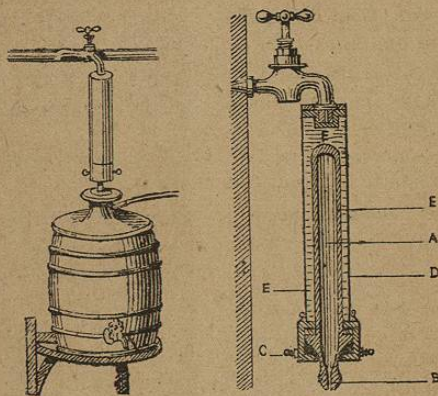


Fig. 30 et 31. — Filtre Chamberland.

A, bougie de porcelaine à travers laquelle filtre l'eau; B, ouverture de la bougie par laquelle sort l'eau filtrée; C, écrou maintenant la bougie dans le tube métallique; D, tube en métal renfermant la bougie; E, espace rempli par l'eau à filtrer.

de la pratiquer, créent pour ces derniers de grandes responsabilités. L'inobservance voulue des règles de l'antiseptie est une action coupable dont on est plus que moralement responsable.

#### DE L'APPLICATION DE LA MÉTHODE ANTISEPTIQUE

Il est dans les milieux habités bien peu d'objets qui soient primitivement aseptiques; ils le deviennent après purification.

Les microbes septiques peuvent être éliminés ou détruits a) par la filtration, b) par la chaleur, c) par l'action de certaines substances chimiques.

a) **Asepsie par filtration.** — Ce procédé n'est évidemment applicable qu'aux liquides et n'est guère utilisé que pour l'eau. M. Chamberland a inventé une bougie filtrante en porcelaine dégourdie qui ne laisse passer aucun microbe. Ce filtre doit exister dans toute maternité. On peut, non pas parfaitement mais jusqu'à un certain degré, filtrer l'eau d'impuretés en la faisant passer à travers une couche assez épaisse de ouate hydrophyle. Ce moyen, facile à appliquer partout, est recommandable, mais ne suffit pas seul à aseptiser l'eau.

#### b) Asepsie par la chaleur.

— Tous les microbes ne doivent être réellement considérés comme absolument détruits que soumis pendant un certain temps à une température de 120 degrés. L'on a construit des étuves où l'on peut entretenir une température détruisant complètement tous les germes des objets qui y sont renfermés; l'eau elle-même est stérilisée sous pression et portée à 130 degrés. Ce sont des appareils indispensables dans tout hôpital et dans toute maison d'accouchement. Dans la pratique la température de 100 degrés, température ordinaire de l'eau bouillante, est cependant considérée comme suffisante pour tuer les éléments septiques. On peut même facilement élever de 1 ou 2 degrés sa température en y ajoutant 7 0/0 de gros sel,

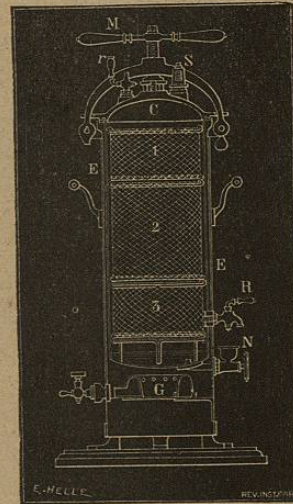


Fig. 32. — Autoclave: stérilisateur à chaleur humide, abimant les instruments, est surtout réservé aux objets de pansement.

soit environ trois cuillerées à bouche de sel par litre (1).

L'eau ayant bouilli est donc une eau aseptique, dont on peut faire usage en toute sécurité.

L'eau bouillante communiquant sa température aux objets à son contact, est un bon moyen pour aseptiser les objets; on n'a, pour ce faire, qu'à y plonger les linges, les instruments, etc.; mais, fait essentiel à ne pas oublier, il

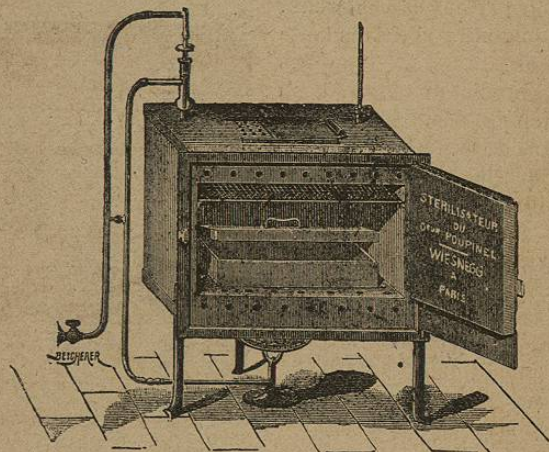


Fig. 33. — Stérilisateur à chaleur sèche du Dr Poupinel, spécialement employé pour les instruments.

faut un certain temps pour que les objets arrivent à la température du milieu; *tremper* les objets ne suffit donc pas, il faut les laisser bouillir une demi-heure environ, car l'action microbicide de la chaleur est fonction du temps et ses résultats dépendent presque autant de la durée de son action, que de son élévation.

L'eau bouillante (aseptisante) est un des plus précieux moyens d'aseptiser qui soient à notre disposition.

Quand on emploie l'eau comme agent aseptisant *d'objets*

(1). D'après Tavel l'eau salée qui a bouilli un quart d'heure ne contient plus aucun microbe tandis qu'avec l'eau ordinaire il faut une demi-heure et plus pour obtenir le même résultat.

on peut élever de 5 à 6 degrés son point d'ébullition en ajoutant 1 à 2 0/0 de carbonate de soude ou de potasse. Pour l'ébullition des locaux on emploiera une solution saturée de carbonate de potasse qui bout à 135 degrés.

L'accoucheur, surtout à la campagne, fera bien d'emporter avec lui des lampes à alcool et un récipient, dont une poissionière émaillée est un type commode, de façon à pouvoir partout et à toute heure obtenir cette eau bouillante.

On obtient un liquide parfaitement aseptisant en faisant bouillir de la glycérine dont la température d'ébullition est de 180 degrés.

L'on utilise enfin souvent la chaleur de la flamme d'une lampe à alcool, sur laquelle on flambe les objets métalliques; quatre ou cinq passades assez rapides dans le haut de la flamme suffisent à les stériliser.

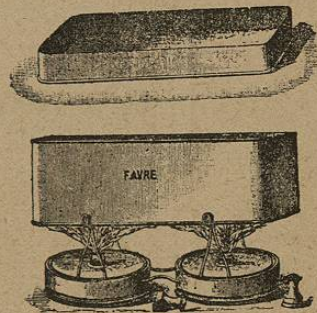


Fig. 34. — Stérilisation à l'eau bouillante.

### c) Asepsie par l'action antiseptique de certaines substances chimiques.

AVIS AUX SAGES-FEMMES. — Les substances antiseptiques sont des médicaments; or, en France, la prescription des médicaments est absolument défendue à quiconque n'est ni docteur, ni officier de santé.

Récemment, cependant, une exception réglementée a été faite à cet égard pour les sages-femmes. En 1890, à la suite d'un vote émis par l'Académie de médecine, le ministre de l'intérieur a autorisé les sages-femmes munies d'un diplôme à rédiger une ordonnance d'antiseptique moyennant l'observation de certaines conditions édictées par l'Académie.

Cette augmentation des prérogatives des sages-femmes accroît leur responsabilité; elles ne sauraient être trop

prudentes dans l'exercice de ce droit, et doivent pour prévenir les accidents ou les méprises possibles prendre les plus grandes précautions.

Toute ordonnance devra comprendre :

- 1° La formule du médicament ;
- 2° L'indication claire et précise du mode d'emploi et des doses à employer ;
- 3° La mention spécifiée que le médicament ordonné est un POISON et que son emploi est uniquement pour l'usage externe ;
- 4° La recommandation de placer en lieu sûr et à part les substances prescrites ;
- 5° La prière au pharmacien de transcrire l'ordonnance sur l'étiquette.

La sage-femme après avoir écrit l'ordonnance devra la lire et l'expliquer à l'entourage de la malade et très spécialement aux personnes qui la gardent de plus près.

Dans ses visites la sage-femme s'assurera que ses recommandations sont suivies et veillera surtout à ce que les étiquettes rouges, qui signalent les substances dangereuses, aient été apposées sur les bouteilles, les pots ou les paquets qui les contiennent.

Il est d'autres recommandations particulières que nous signalerons chemin faisant.

**Substances microbicides.** — Nous ne parlerons que des plus simples, de celles qui suffisent à la pratique.

Il en est d'un emploi exceptionnel, d'autres qui sont les substances antiseptiques de choix qu'on doit préférer.

Dans quelques circonstances urgentes, et dans certaines conditions exceptionnelles (maison isolée à la campagne, absence de pharmacien) ou lorsque l'on ne s'est pas précautionné d'avance, l'on ne peut faire usage des substances antiseptiques de choix.

Un antiseptique de fortune, facile à se procurer partout, c'est l'alcool sous diverses formes (eau-de-vie, alcool camphré, vinaigre de toilette). On peut en s'en servant soit presque pur (suivant le degré), soit en solution, avec de l'eau aseptisée par l'ébullition, prendre les premières précau-

tions antiseptiques. A la campagne, dans de bonnes conditions hygiéniques, où malgré tout cependant il faut faire de l'asepsie et de l'antiseptie, d'une façon aussi rigoureuse, quant aux soins, mais moins intensive, quant aux procédés, on peut, à la rigueur, se contenter de ce moyen.

Les antiseptiques de choix sont :

A. l'acide borique, B. l'acide phénique, C. le bichlorure et le biiodure de mercure, D. l'iodoforme.

Ces divers antiseptiques ne sont pas exclusifs l'un de l'autre ; ils ont leurs indications spéciales et leur emploi, simultané ou successif, peut-être nécessaire chez la même personne.

**Acide borique.** — C'est un antiseptique très faible, mais qui n'est ni toxique ni caustique.

On l'emploie en solution de 30/1000 (30 grammes d'acide borique pour un litre d'eau). Au lieu de faire préparer la solution on peut avoir des paquets qu'on fait dissoudre dans un litre d'eau bouillante. La solution d'acide borique bien faite est claire, limpide, inodore et insipide.

On fait une pommade boriquée :

|                         |            |
|-------------------------|------------|
| Acide borique . . . . . | 4 grammes. |
| Vaseline . . . . .      | 30 —       |

**Acide phénique.** — Un des antiseptiques les plus employés. — A l'état de solution concentrée il est extrêmement caustique et dangereux.

La solution usuelle est de 20/1000.

Dans la pratique on emploie souvent une solution très concentrée, *solution-mère*, qui permet d'emporter sous un petit volume de quoi faire plusieurs litres d'eau phéniquée. On peut employer la formule suivante :

|                                        |           |
|----------------------------------------|-----------|
| { Acide phénique cristallisé . . . . . | 1 partie  |
| { Alcool ou glycérine . . . . .        | 2 parties |

Soit par exemple :

|                                              |              |
|----------------------------------------------|--------------|
| { Acide phénique cristallisé . . . . .       | 100 grammes. |
| { Alcool . . . . .                           | 200 grammes. |
| 60 gr. de cette solution pour 1 litre d'eau. |              |

On peut ajouter 1 gramme par litre d'essence de *thym* pour masquer l'odeur phéniquée. Il est important de bien agiter et mélanger la solution ainsi faite; il arrive qu'il reste en suspension des gouttelettes de la solution-mère qui sont très caustiques.

La solution d'acide phénique détermine parfois chez certaines personnes des brûlures assez graves; à un degré plus atténué elle occasionne des érythèmes ou des rougeurs cuisantes. Il faut donc en surveiller l'usage.

Les solutions phéniquées peuvent intoxiquer; les urines deviennent alors verdâtres ou noirâtres. Quand on contaste ce fait, il faut en suspendre l'emploi.

Pour la désinfection des locaux, des instruments, des ustensiles de toilette, on se sert d'une solution plus forte à 40/1000. Il importe bien de ne pas confondre cette solution qu'on n'emploie pas pour les malades avec la précédente. Aussi, toutes les fois qu'on croira devoir l'ordonner, faudra-t-il inscrire sous l'indication du titre de la solution la mention: SOLUTION FORTE, et prier le pharmacien de la colorer en rose avec un peu de carmin pour éviter les confusions.

L'on prépare aussi de la vaseline phéniquée:

|                          |           |
|--------------------------|-----------|
| Acide phénique . . . . . | 1 gramme. |
| Vaseline . . . . .       | 30 —      |

**Sels de mercure.** — Les sels de mercure et en particulier le sublimé sont les plus puissants des antiseptiques, mais ils sont très toxiques.

Les solutions sont incolores et inodores, aussi doit-on toujours les faire colorer en bleu avec un peu d'indigo (une goutte d'une solution alcoolisée de carmin d'indigo sec à 5/100° (Marty).

**Le bichlorure de mercure ou d'hydrargyre, alias sublimé,** est le plus employé de tous les sels de mercure comme antiseptique.

Le sublimé est ordinairement prescrit à la dose de 1/1000: cette solution porte le nom de liqueur de Van Swieten. Les solutions de sublimé demandent à être for-

mulées, non pas seulement en indiquant le titre, mais par le détail; pour qu'elles offrent toute leur stabilité, et par suite toute leur efficacité, il faut y ajouter 4 grammes d'acide tartrique par gramme de bichlorure de mercure prescrit en solution (1).

La liqueur de Van Swieten sera ainsi formulée:

|                                                  |                      |
|--------------------------------------------------|----------------------|
| Bichlorure de mercure . . . . .                  | 1 gramme.            |
| Acide tartrique . . . . .                        | 4 —                  |
| Solution alcoolisée de carmin d'indigo . . . . . | 1 goutte.            |
| Eau distillée . . . . .                          | 1000 gr. ou 1 litre. |

La liqueur de Van Swieten doit être employée avec précaution à cause de sa causticité et surtout de sa toxicité. En général on la coupe par moitié avec de l'eau bouillie

On tend à n'utiliser dans la majorité des cas qu'une solution plus faible à  $\frac{0,25 \text{ centigrammes}}{1000}$ .

C'est la solution des sages-femmes, la seule qu'on les ait autorisées à ordonner ainsi formulée:

|                           |                    |
|---------------------------|--------------------|
| Sublimé . . . . .         | 0,25 centigrammes. |
| Acide tartrique . . . . . | 1 gramme.          |
| Eau distillée . . . . .   | 1 litre.           |

Un moyen simple et pratique permettant d'avoir toujours à sa disposition cet antiseptique, c'est l'usage de petits paquets préparés d'avance et qu'on fait dissoudre séance tenante.

Chaque paquet sera ainsi formulé:

|                           |                                |
|---------------------------|--------------------------------|
| Sublimé . . . . .         | 0,25 centigrammes.             |
| Acide tartrique . . . . . | 1 gramme.                      |
| Indigo . . . . .          | Q. S. pour colorer légèrement. |

Pour un paquet.

Sur chaque paquet, qui portera l'étiquette rouge, sera la notice suivante:

|                   |                    |
|-------------------|--------------------|
| Sublimé . . . . . | 0,25 centigrammes. |
|-------------------|--------------------|

Pour un litre d'eau.  
POISON

(1) Sans cette précaution, cet antiseptique est infidèle, comme l'a indiqué Laplace; le sel de mercure est précipité par les matières albuminoïdes et forme des albuminates, d'où la perte rapide de son pouvoir antiseptique.

Ces paquets seront conservés dans une boîte en bois ou en carton, bien à l'abri de l'humidité.

Les solutions de sublimé sont plus actives chaudes que froides.

Le sublimé attaquant les métaux, lorsqu'on s'en sert on devra s'abstenir de le verser dans des vases en cuivre ou en fer-blanc, mais dans des récipients émaillés ou en terre, faïence, porcelaine, verre; ce dernier même finit par être altéré par les solutions de bichlorure. On devra, pour la même raison, se débarrasser des bagues ou bijoux qui pourraient être tachés par le sublimé.

C'est cet inconvénient qui lui fait préférer pour les instruments les solutions phéniquées.

Le biiodure s'emploie à la dose de 0 gr. 25/1000.

Voici la formule :

|                               |                   |
|-------------------------------|-------------------|
| Biiodure de mercure . . . . . | 0 gr. 25 centigr. |
| Iodure de potassium . . . . . | 1 gramme.         |
| Eau . . . . .                 | 1 litre.          |

Les sels de mercure déterminent, et cela d'une façon très variable, des phénomènes d'intoxication qui s'annoncent par un gonflement de la muqueuse buccale et de la langue; les gencives sont sensibles, saignantes, il y a une salivation abondante, en un mot de la *stomatite mercurielle*.

Même en l'absence de phénomènes d'intoxication, les malades accusent assez souvent un goût métallique désagréable qui doit éveiller l'attention de l'accoucheur ou de la sage-femme. A la suite de l'usage du sublimé survient aussi quelquefois de l'érythème accompagné de gonflement et sur la rougeur se voient une multitude de petites vésicules, comme des grains de mil, translucides.

Le contre-poison des sels de mercure est l'albumine (4 blancs d'œufs pour un litre d'eau).

**Iodoforme.** — L'iodoforme s'emploie à l'état pulvérulent, libre, ou incorporé à une gaze, *gaze iodoformée*.

**Autres antiseptiques.** — *Permanganate de potasse.* — n solution de 0 gr. 25 centigr./1000. Tache le linge.

*Microcidine* (naphtolate de soude) (Berlioz) — 4 gr./1000. Antiseptique énergique.

*Naphtol.* — A prescrire de la façon suivante :

|                                               |              |
|-----------------------------------------------|--------------|
| Alcool . . . . .                              | 100 grammes. |
| Naphtol . . . . .                             | 5 grammes.   |
| 2 cuillerées à café par litre d'eau bouillie. |              |

On emploie encore le *Benzoate de naphtolβ*, comme antiseptique intestinal; 3 à 4 grammes par jour en *cachets* de 1 gramme.

*Salol.* — Antiseptique intestinal et urinaire 2 à 4 grammes par jour par *cachets* de 0 gr. 50 centigr. ou 1 gramme.

**Conservation de l'asepsie.** — Par ces différents moyens on obtient l'asepsie. Mais cet état aseptique ainsi acquis peut se perdre aisément; il faut le *conserver*. On y arrivera en éloignant du milieu, des objets, des gens, tout élément de contamination. Plus particulièrement, pour protéger la plaie utérine, on utilisera la ouate hydrophile qui, sèche, joue vis-à-vis des microbes charriés par les poussières de l'air le rôle de filtre parfait (Tyndall-Pasteur) que la bougie Chamberlant remplit pour les éléments septiques de l'eau. Un tampon de ouate placé à l'orifice vaginal agira comme le bouchon de ouate posé dans le goulot d'un matras à bouillon de culture.

#### De la pratique générale de l'asepsie et de l'antisepsie.

Les précautions antiseptiques doivent s'appliquer à tout ce qui est en rapport avec l'accouchée, — 1° le milieu — 2° les gardes et en particulier l'accoucheur ou la sage-femme — 3° les objets et instruments qui servent à leur usage et à son usage.

Tout cet ensemble de précautions a pour but l'asepsie et l'antisepsie de la malade qui devra elle aussi être l'objet de soins spéciaux.

Nous ne donnerons ici que les règles générales.

1° **Le milieu.** — C'est, dans la pratique journalière, la maison ou la chambre. On n'a pas le plus souvent le choix, et il faut tirer le meilleur parti de ce qu'on possède. On doit

se méfier surtout des maisons où existe une charcuterie, triperie, boucherie; il y a dans l'exercice de ces différentes professions des causes multiples de foyers infectieux. On procédera dans ces cas et dans la limite du possible à la désinfection du local, par l'eau bouillante simple ou saturée de carbonate de potasse, par des lavages au sublimé ou à la solution phéniquée forte.

2° **La garde, l'accoucheur et la sage-femme.** — On a peu de prise sur les gardes; souvent encore ce sont de vieilles matrones qui ont d'autre expérience que celle de la propreté. Dans ce cas, il faut tout faire pour s'en passer, et si cela est impossible, on leur interdira les soins généraux.

L'accoucheur et la sage-femme surtout seront l'objet de précautions minutieuses envers eux-mêmes.

Les *vêtements* en premier lieu, et particulièrement les dessous doivent être scrupuleusement propres. Les habits externes sont un réceptacle facile pour tous les germes; Budin raconte un cas d'infection dont une sage-femme a été l'auteur dans les conditions suivantes: elle avait eu un panaris, guéri au moment de l'accouchement, mais elle portait la robe qu'elle mettait lorsqu'il suppurait; quelques gouttes de pus étaient restées inaperçues sur ce vêtement et avaient servi de foyer infectant. Même en prenant des précautions il est bien difficile que dans les lavages, les injections, les habits, surtout les manches, ne soient pas souillés. *La sage-femme ou l'accoucheur* devra procéder aux soins de la parturiente recouvert d'un peignoir ou d'une blouse de coutil ou de toile blanche qui a le double avantage de dénoncer immédiatement son manque de propreté et de se laver et de se désinfecter facilement.

En aucun cas on ne devra se rendre chez une parturiente avec des habits qui auraient été tachés par des matières infectées. Ceux-ci ne devront être repris qu'après désinfection.

L'accoucheur ou la sage-femme devra veiller tout spécialement à l'asepsie de *sa personne*.

Les avant-bras, les mains, les ongles, en particulier,

devront être tenus dans un état d'asepsie parfaite; ils seront savonnés et brossés puis trempés dans une solution antiseptique. Les ongles et les sertissures des ongles sont des nids à infection; les ongles tenus courts, arrondis, seront récurés dans toutes leurs rainures avec un cure-ongles.

L'accoucheur devra toujours emporter avec lui ces instruments de propreté, brosse et cure-ongles lisse sans lime, qu'il n'est pas assuré de trouver chez les clients ou qu'il rencontre dans des conditions de propreté insuffisante. Il est bon d'emporter son savon. A la campagne et chez beaucoup de clients on ne trouve que du savon de ménage



Fig. 35. — Cure-ongle à surface lisse.

qui, préparé avec des suifs souvent altérés et à basse température, contient des germes septiques.

L'accoucheur aura la coquetterie de ses mains.

Cette désinfection des mains doit être renouvelée à toute occasion, chaque fois surtout qu'après un examen manuel des parties externes, on procède à un examen plus profond. Dans la journée l'accoucheur devra éviter toutes les causes d'infection et particulièrement la désinfection des mains est indispensable après satisfaction de besoins naturels. Les femmes qui ont leurs règles, ou des pertes blanches doivent être plus attentives encore à cette précaution antiseptique. C'est là que réside certainement l'origine expliquée d'accidents d'infectieux.

Ces recommandations banales en apparence sont souvent méconnues et cependant essentielles.

*Toute sage-femme ou tout accoucheur soignant un cas d'infection puerpérale devra s'abstenir de visiter et de soigner toute autre accouchée.*

L'on ne pourra reprendre l'exercice de la profession qu'après avoir quitté tous les vêtements qu'on portait à ce moment et pris un grand bain de sublimé; s'il n'était pas